

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: - (2004)

Artikel: La patrie,... qu'est-c'est, dis don?
Autor: Monbaron, Patrick-R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-515285>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 10.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA PATRIE, ... QU'EST-C'EST, DIS DON ?

PATRICK-R. MONBARON

L'un des intérêts de l'histoire en général, et de la recherche historique en particulier, réside sans nul doute dans les interrogations, dans le débat et, pourquoi pas, dans la polémique, si le genre contribue à retirer des multiples héritages du passé une réflexion qui réponde aux préoccupations du présent. A priori, la remarque est d'une banalité déconcertante ; pourtant, appliquée à une certaine réalité vaudoise, elle devient tout bonnement originale, pour ne pas dire iconoclaste. C'est qu'il y a, en pays de Vaud, des certitudes historiques et, avec elles, symboliques, qu'il est téméraire, aujourd'hui encore, de combattre, ne serait-ce que par la nuance. Ainsi, poser la question dans la langue du terroir, « la patrie, ... qu'est-c'est dis don ? », est le plus sûr moyen de se fâcher avec une majorité confortable de la population, qui sait, une fois pour toute, ce que le peuple idéalisé de 1803 ignorait encore. Le trait est à peine forcé ; il tend à suggérer quelque agacement amusé face à la permanence d'un discours politico-historique convenu, lui aussi bicentenaire et, au bout du compte, rassembleur, sinon patriotique.

Deux événements récents — l'un politique, l'autre littéraire — sont assez représentatifs des rapports passionnels que les Vaudois entretiennent avec leur histoire.

Voici trois ans, la Constituante vaudoise a attenté à la devise cantonale, « Liberté et Patrie », pour la retoucher, dans l'enthousiasme de sa première séance plénière, en « Liberté et Solidarité ». Le manque d'imagination a moins frappé les esprits que l'audace de l'Assemblée. Le premier choc émotionnel passé, le devoir de mémoire vis-à-vis de nos pères, ceux de la Patrie précisément, s'est imposé en force contre toute velléité de changement. Un tollé affectif, quasi consensuel, a donc eu raison des impudents, de ceux qui recherchaient non pas une patrie, mais un sens actualisé ou vivant à lui donner. La péripétie a d'ailleurs fait leçon de prudence. La Constitution de 2002 est en effet la première à définir, en son article 2^e, le régime des armoiries cantonales... Une révision pertinente et salvatrice, apologétique du statu quo !¹

1 De l'avis des constituants, le débat aurait stimulé la réflexion populaire sur la question. Dont acte ! L'interpellateur — un radical — en a donné la pleine mesure à

l'issue du vote final de l'Assemblée : « Les Vaudoises et les Vaudois sont les seuls du pays à inscrire une devise sur leur drapeau. Ils sont probablement les seuls à

Plus piquante encore est la parution en janvier 2003 de l'ouvrage de Michel Thévoz, *Le syndrome vaudois*.² Entre pamphlet et autobiographie, l'historien de l'art dresse un portrait fielleux de ses compatriotes, qui, jusqu'à leur accent, cumulent toutes les tares comportementales de l'*Untermensch*.³ Ainsi, en vrac, les Vaudois professent une soumission sans réserve au pouvoir politique et aux valeurs établies; âpres au travail et au gain, allergiques au désordre et au changement, totalement dénués d'éloquence ou, si possible, aphasiques, ils confondent le respect intransigeant de la loi avec l'intelligence même. Selon lui, la pathologie aurait pour origine un rendez-vous manqué avec l'histoire; elle résulterait d'un traumatisme, celui de l'indépendance à laquelle le peuple aurait été contraint, pour finalement passer de la souveraineté bernoise à la tutelle des politiques vaudois. Le diagnostic posé et les causes du mal isolées, la thérapie commanderait de remettre les Vaudois en situation de choisir enfin leur destin, c'est-à-dire de se libérer par eux-mêmes de la Berne d'Ancien Régime ou d'assumer leur condition de sujets. Dès lors, mieux vaudrait regarder « Liberté et Patrie » comme une dénégation et tenir « Bailliage et Servitude » pour la réalité.⁴

Au-delà de la caricature qui relève de l'exutoire, reste l'exploitation perfide d'un malentendu historique, à savoir la confusion, tantôt intentionnelle, tantôt innocente, entre l'émancipation du pays de Vaud et celle du peuple vaudois. Sans doute un lent processus d'identification populaire aux héros de la Révolution et de la création du Canton l'explique-t-il autant que l'attachement de la population à sa devise...

Mais, au fait, « la patrie,... qu'est-c'est, dis don? »,... en théorie et en raccourci tout au moins. Quoique les premiers dictionnaires du xvii^e siècle s'accordent à donner au mot patrie le sens de pays natal,⁵ les moralistes et les philosophes le chargent peu à peu de connotations à la fois affectives, édifiantes et politiques. Ainsi, dans la *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture Sainte*, Bossuet érige en devoir social l'amour de la patrie: « la société humaine demande

pouvoir démontrer qu'il est également possible de progresser en faisant marche arrière » (rubrique « L'invité », in *24 heures*, 11.11.2001, p. 2). Il faut néanmoins lui concéder que la lutte était par trop inégale. Parmi ses adversaires les plus acharnés, un historien de la Broye — lui aussi radical — avait d'emblée placé la barre très haut, en s'époumonant de la tribune: « Ne videz pas le drapeau! Nous singeons les Roumains lors de la révolution contre Ceaucescu! » (*La Presse Nord Vaudois*, 03.11.2001, p. 23). Pour l'anecdote, le même a récemment commis un article dans lequel il semble s'offusquer de ce nouveau « besoin d'analyser la devise cantonale »; c'est que jusqu'ici les choses étaient claires pour lui et qu'elles le demeurent dans sa conclusion: « Ainsi, pour les Vaudois de 1803, et pour de nombreuses générations après eux, la Patrie écrite en lettres d'or sur le drapeau renvoie à deux réalités: la Patrie de Vaud et la Suisse » (GILBERT MARION, « Quelle patrie sur le drapeau? », in CORINNE CHUARD et al. (éd.), *Vaud sous l'Acte de Médiation 1803-1813, La naissance d'un canton confédéré*, Lausanne, 2002, p. 188-

194). Certes,... mais quelle « réalité », à quelle époque, et pour quelle classe sociale?

- 2 MICHEL THÉVOZ, *Le syndrome vaudois*, Lausanne, 2003.
- 3 *Ibid.*, p. 8. Michel Thévoz emprunte le trait à l'essayiste et romancier Roland Jaccard.
- 4 *Ibid.*, p. 7-8, 21-25.
- 5 Notamment PIERRE RICHELET, *Dictionnaire de la langue françoise, ancienne et moderne*, Lyon, 1759, 3 vol., t. 3 (1^{ère} éd. 1680): « Pais où l'on a pris naissance. [...] L'amour de la patrie n'est point une vision, & il est peu de personnes qui ne sentent dans leur cœur un secret attachement pour leur patrie, & pour le lieu où leurs pères sont nés »; ANTOINE FURETIÈRE, *Dictionnaire universel contenant tous les mots français tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et les arts*, Paris, 1778, 3 vol., t. 3 (reprint de l'éd. de La Haye et Rotterdam, 1690, 2 vol.): « Le pays où on est né, & il se dit tant du lieu particulier, que de la Province & de l'Empire ou de l'État où on a pris naissance ».

qu'on aime la terre où l'on habite ensemble ; on la regarde comme une mère et une nourrice commune ; on s'y attache, et cela unit ». ⁶ Avec *De l'Esprit des Loix*, Montesquieu convertit la définition en maxime : « L'amour de la patrie conduit à la bonté des mœurs, et la bonté des mœurs mène à l'amour de la patrie ». ⁷ Entre-temps, La Bruyère aura asséné, dans *Les Caractères*, une vérité pour le moins sulfureuse : « Il n'y a point de patrie dans le despotisme ; d'autres choses y suppléent : l'intérêt, la gloire, le service du prince ». ⁸ Dès lors, le terme de patrie s'appliquera de plus en plus à la terre d'hommes libres ou libérés. *L'Encyclopédie* va dans ce sens : Rousseau, moins cosmopolite que Voltaire, ⁹ associe, dans son article sur l'« économie politique », l'idée de patrie ou d'amour du pays de naissance à celles de liberté, de vertu et de bonheur. ¹⁰ Tous les ingrédients des discours pré-révolutionnaires sont là, sauf peut-être, pour la Suisse, les notions récurrentes de paix et de tranquillité.

Il va sans dire que les Vaudois, tous groupes sociaux confondus, devaient être attachés à leur coin de terre natal, qu'ils devaient l'aimer et utiliser à l'occasion le mot *patrie* pour le désigner. En revanche, seules les élites, plus cultivées, plus pénétrées de la philosophie des Lumières, ont pu exprimer la notion de *patrie* en termes politiques et su dépasser de la sorte les clivages sociaux, les antagonismes entre les villes et les campagnes ou entre les régions, notamment de plaine et de montagne. ¹¹ Ainsi, en écho aux ténors de la Révolution, *L'Ami de la Liberté ou Bulletin des séances de la Société populaire de Lausanne* publie en 1798 les débats et les interventions des représentants de la petite bourgeoisie urbaine, des oubliés du régime bernois, peut-être revanchards, certainement patriotes de la première heure. Par exemple, Jean-Samuel François, professeur de physique à l'Académie, affirme avec virulence : « sous l'Ancien Régime, nous n'avions point de

6 BOSSUET, *Politique tirée des propres paroles de l'écriture Sainte*, Genève, 1967, livre premier, 3^e proposition, p. 15 (1^{ère} éd. posth. 1709).

7 MONTESQUIEU, *De l'Esprit des Loix*, Paris, 1970, livre 5, ch. 2 : « Ce que c'est que la vertu dans l'état politique », p. 82 (1^{ère} éd. 1748).

8 LA BRUYÈRE, *Les Caractères*, Paris, 1985, « Du Souverain ou de la République », p. 239-240 (1^{ère} éd. 1688).

9 Dans son *Dictionnaire philosophique* — Paris, Garnier, 1961, p. 336-337 (1^{ère} éd. 1764) —, VOLTAIRE reprend l'idée déjà présente au siècle précédant chez RICHELET et FURETIÈRE (cf. note 5), selon laquelle « le sage n'a point de patrie » ou que « le philosophe est partout en sa patrie, [...] le lieu où on est bien ». A ses yeux, « le bon patriote [est souvent] l'ennemi du reste des hommes » ; aussi « celui qui voudrait que sa patrie ne fût jamais ni plus grande ni plus petite, ni plus riche ni plus pauvre serait[-il] le citoyen de l'univers ».

10 *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, par une Société de gens de Lettres, mis en ordre et publié par M. DIDEROT, & quant à la Partie Mathématique, par M. D'ALEMBERT, Lausanne et Berne, 1782, t. 11 (1^{ère} éd. 1755) : « La patrie ne peut subsister sans la liberté, ni la liberté sans

la vertu, ni la vertu sans les citoyens : vous aurez tout si vous formez des citoyens ; sans cela vous n'aurez que des méchants esclaves » (p. 786) ; « c'est ainsi qu'un gouvernement attentif & bien intentionné, veillant sans cesse à maintenir ou rappeler chez le peuple l'amour de la patrie & les bonnes mœurs, prévient de loin les maux qui résultent tôt ou tard de l'indifférence des citoyens pour le sort de la république [...]. Partout où le peuple aime son pays, respecte les lois, & vit simplement, il reste peu de chose à faire pour le rendre heureux. » (p. 788).

11 L'historiographie a artificiellement entretenu l'opposition entre la plaine et la montagne, en tenant l'une pour acquise à la révolution et l'autre pour résistante. Selon CHANTAL LAFONTANT, « la fabrication d'une unité géographique de la résistance [Sainte-Croix, Les Ormonts et le Pays-d'Enhaut] portera le germe nécessaire à l'invention de l'image d'Épinal d'un peuple vaudois unanime face à la conquête de sa liberté », dans « Patriotes de la plaine et contre-révolutionnaires des montagnes : l'invention d'une tradition historique vaudoise », in FRANÇOIS FLOUCK et al. (éd.), *De l'Ours à la Cocarde. Régime bernois et révolution en pays de Vaud (1536-1798)*, Lausanne, 1998, p. 421.

patrie ; il en existait une pour les individus privilégiés, et le reste n'était qu'un vil troupeau ». ¹² Et le rédacteur d'ajouter sous le coup de l'émotion : « son discours rappelle à tous ce beau vers de Voltaire *La patrie est aux lieux où l'âme est enchaînée* ». Plus loin, le citoyen Louis Reymond imprimeur de son état, surenchérit : « nous n'avons jamais osé invoquer le nom de patrie, puisqu'il n'en existait point pour nous. Une révolution longtemps différée s'opère ; nous acceptons une Constitution qui nous réunit en une seule famille, nous devenons enfin les enfants d'une même patrie, d'une grande patrie. » ¹³

Le glissement de sens est manifeste : la patrie se confondra désormais avec la nation ; elle supposera le développement d'un sentiment d'appartenance à une communauté politique. Cependant, le bon peuple, qui a écouté ses vrais amis à la Révolution ¹⁴ et qui les a aidés à renverser plus puissants qu'eux, en sera partiellement écarté aussitôt le Canton créé.

Serait-ce que la suppression du régime féodal en 1804 aurait amplement suffi à le dédommager ? A moins qu'une fois ses aspirations matérielles satisfaites, on ne lui en reconnaisse nulle autre ? Quoi qu'il en soit, la conception de l'exercice du pouvoir ne change guère. Les Pères de la Patrie ne créent pas un État sans Dieu à l'instar de leurs homologues français ; ils reconduisent le système bernois de l'Église d'État qui, selon une formule restée célèbre, sera « rhabillée d'un manteau vert et blanc ». ¹⁵ En d'autres termes, le magistrat reste investi d'une mission morale et éducative vis-à-vis d'un peuple regardé, par charité chrétienne bien dirigée, comme mineur. Les pasteurs sont donc confirmés dans leur fonction antérieure, celle d'auxiliaire du régime ! Quant aux instituteurs, issus de la jeune École Normale, ils éveilleront dès 1833 les futurs citoyens au respect de l'idéologie dominante et des autorités établies, politiques comme religieuses. Même si la troisième Constitution de 1831 consacre le principe de la souveraineté populaire et du suffrage universel, les progrès de la démocratie promettent d'être lents ! Preuves en sont, en 1856, les observations de Wolfgang-Charles de Gingins :

Dans le Canton de Vaud les différentes classes de la société y sont fortement distinguées et ne se mélangent point ; on y trouve une noblesse peu nombreuse, mais ancienne, qui avait conservé jusqu'à la Révolution ses privilèges plus étendus que dans beaucoup de pays voisins ; de grands propriétaires ruraux ; une masse considérable de petits bourgeois des villes et des bourgs du Pays, remuants, ambitieux, formés à l'école de la Révolution ; un peuple souvent

12 *L'Ami de la Liberté ou Bulletin des séances de la Société populaire de Lausanne*, n° 12, 29 mars 1798, p. 123.

13 *Ibid.*, n° 14, 23 avril 1798, p. 152. En 1802, Louis Reymond (1770-1821) prendra la tête des Bourla-Papey (Brûle-Papiers) qui, aux cris de « paix aux hommes, mort aux papiers », entreprendront de détruire les archives des seigneurs et des villes pour anéantir les titres féodaux et, avec eux, la féodalité. Même si l'entreprise se heurte à une réaction ferme des autorités, elle est la seule insurrection réellement populaire contre l'Ancien Régime, néanmoins emblématique d'une révolution déclenchée et accomplie dans le respect « de la religion, des lois, des autorités

constituées et des propriétés ». Des mots d'ordre permanents et... suivis de 1798 à 1803 !

14 Cf. DANIELE TOSATO-RIGO, SILVIO CORSINI (éd.), *Bon peuple vaudois écoute tes vrais amis ! Discours, proclamations et pamphlets diffusés dans le Pays de Vaud au temps de la révolution (décembre 1797 – avril 1798)*, Lausanne, 1999.

15 *Rapport aux quatre classes sur la révision de la loi ecclésiastique*, Lausanne, 1859, p. 6, cité par HENRI MEYLAN, « L'Église réformée », in *Cent cinquante ans d'histoire vaudoise 1803-1953*, Lausanne, 1953, p. 219, n. 2.

pauvre, mais éclairé, actif et énergique [...]. Ces différentes classes réagissent réciproquement les unes sur les autres. La noblesse qui, avec quelques riches particuliers, constitue aujourd'hui la masse des grands propriétaires, exerce sur la classe ouvrière une influence de fait que la classe des bourgeois révolutionnaires cherche à balancer et à détruire par tous les moyens que la Révolution lui fournit et que la Constitution lui conserve.¹⁶

Alors que la société est encore hiérarchisée et inégalitaire, le Canton est, selon toute apparence, l'affaire exclusive de l'ensemble de la classe bourgeoise, mais des notables en particulier, de ceux que Jules Besançon appellera en 1873, dans son *Étude de mœurs*, les crustacés :

Bien protégés dans leur carapace, ils sont à l'abri de toute atteinte extérieure ; si leur cœur bat, nul ne saurait s'en apercevoir ; il ne bat pas assez fort pour ébranler la paroi compacte qui les sépare d'autrui. Les crustacés jouissent tranquille dans leur for intérieur, et ceux qui les entourent ne se doutent même pas de leur bonheur.¹⁷

La conscience de caste des nouveaux privilégiés, des familles parvenues à la notabilité au nom des idéaux révolutionnaires, dénie au peuple toute aspiration au changement de condition, forcément préjudiciable à son bonheur :

Si, par la pensée, nous nous reportons à vingt années en arrière, quel changement s'est opéré autour de nous ! Alors le travailleur avait des goûts peu exigeants et peu coûteux, son labeur suffisait amplement à entretenir sa famille et à créer une épargne pour les mauvais jours ; les plus belles vertus fleurissaient, la moralité publique n'était souillée par aucun scandale, les magistrats étaient respectés et considérés comme les pères de leurs administrés. Alors l'envie n'habitait pas dans le cœur du pauvre. Content de la situation où la Providence l'avait placé, il supportait gaîment le poids de sa misère, sans jeter des regards de convoitise sur ceux qui possédaient. Depuis la révolution qu'ont subie les idées religieuses, sociales et politiques, les vices ont envahi les masses, amenant avec eux la misère et le désespoir. Quelle est la cause du malaise qui nous entoure ? Le progrès faussement ainsi nommé. C'est lui qui a corrompu les âmes et chassé les vertus.¹⁸

Pendant que la patrie demeure sélective, en droit d'abord, en fait ensuite, l'historiographie vaudoise apporte sa caution à la devise cantonale, sinon à ses lettres d'or. Dans la ligne des écrivains de la Révolution, notamment du polémiste Jean-Jacques Cart,¹⁹ les auteurs seront unanimes à magnifier l'époque savoyarde au détriment de la période bernoise ; à cet effet, ils ouvrent un procès, unilatéral et toujours pendant, contre Berne, autour de trois principaux chefs d'accusation : l'occupation, l'asservissement et la spoliation. L'exaltation des libertés et franchises médiévales et la dénonciation de ceux qui les ont soi-disant foulées aux pieds, fondent dès lors un patriotisme tout rétrospectif et par définition anachronique. Quant au rôle

16 ACV, P Château de La Sarraz, C 578. Propriétaire de Gingins et député au Grand Conseil, Wolfgang-Charles fera partie de la minorité réactionnaire de l'Assemblée Constituante de 1861 ; il siégera aux côtés du dernier baron de La Sarraz, Aymon de Gingins (1823-1893), futur député et conseiller national, l'un des chefs du parti conservateur.

17 JULES BESANÇON, *Les Crustacés. Étude de mœurs bourgeoises*, Lausanne, 1873, p. 21.

18 *Ibid.*, p. 11.

19 *Lettres de Jean-Jacques Cart à Bernard Demuralt*, Paris, 1793 et *De la Suisse avant la Révolution et pendant la Révolution. Des bases essentielles à son Gouvernement futur et à son indépendance*, Lausanne, 1802.

de la France dans la restauration de cette liberté mythique retrouvée, il est pudiquement passé sous silence...

Avec *Le Canton de Vaud, sa vie et son histoire*, Juste Olivier célèbre le premier, en 1837, la renaissance d'une « patrie » mythique, que l'« oppression », l'« abjection » et l'« avidité » des « occupants » bernois auraient bafouée 262 ans durant.²⁰ Le réquisitoire est d'autant plus tranchant que ses enjeux sont clairement énoncés : « nous n'avions pas d'histoire, nous voulûmes montrer que, le présent aidant au passé, nous pouvions nous en faire une, et retrouver notre caractère national ».²¹ Dans le même esprit, mais avec davantage de rigueur, Auguste Verdeil publie douze ans plus tard, en 1849, son *Histoire du Canton de Vaud*.²² Au-delà des griefs stéréotypés qui ponctuent sa savante narration, il stigmatise « la puissance du bourgeois de Berne, qui, dans son orgueil, croyait que trois siècles d'usurpation constituaient le droit divin ».²³ Là est précisément le ferment du catéchisme politico-historique du XIX^e siècle, dans la dénonciation d'une imposture ! Les deux auteurs, par des cheminements différents, s'entendent à l'exploiter, pour reconnaître implicitement à la bourgeoisie vaudoise, instigatrice de la Révolution, le droit légitime de présider aux destinées du Canton.

Par ailleurs, le dénigrement systématique du patriciat bernois ne manque pas d'éclabousser les suppôts d'un régime diabolisé à dessein. Outre les aristocrates de tout poil, la noblesse du pays de Vaud est en butte aux attaques les plus sévères, qui, à défaut de guillotine, la frappent d'indignité nationale. Pour leur part, Juste Olivier et Auguste Verdeil, procureurs désignés, lui imputent d'avoir dérogé à sa condition en prêtant au « bourgeois de Berne » une allégeance contre nature, puis, à force de compromissions, d'avoir fait le jeu de l'« occupant ». Le jugement est sommaire ; il suffit néanmoins à suggérer la trahison envers une patrie par essence bourgeoise et à reléguer la classe nobiliaire aux temps révolus du Moyen Âge. La tradition historiographique est instaurée ; elle ne sera jamais remise en cause ! Des ouvrages du XIX^e siècle à l'*Encyclopédie vaudoise*,²⁴ voire au luxueux manuel de Lucienne Hubler destiné aux écoliers vaudois,²⁵ la noblesse sera bannie de l'histoire officielle de l'Ancien Régime et du nouveau Canton, résolument confinée aux champs de bataille et à ses châteaux médiévaux.

Pourtant, à l'occasion des Centenaires de l'Indépendance et de la création du Canton, l'historien Paul Maillefer tempèrera les excès de plumes de ses prédécesseurs.²⁶ Son tableau

20 JUSTE OLIVIER, *Le Canton de Vaud, sa vie et son histoire*, Lausanne, 1978 (1^{ère} éd. : 1837), 2. vol, t. 2, p. 834, 1002 et 1188 notamment. Faut-il rappeler que les villes de Lausanne, de Payerne et d'Avenches, liées à Berne par des traités de combourgeoisie, ont pris part à la conquête de 1536 ? Que seize baillis au plus ont suffi à « occuper » le pays de Vaud de 1536 à 1798 ? Que les fonctionnaires laïques et ecclésiastiques, issus des bonnes familles vaudoises, ont coopéré avec zèle à l'administration de leur « patrie » ? Que les élites locales enfin, formées à la chose publique, ont contribué à jeter les bases d'un État moderne sur lesquelles sera érigé « leur » Canton ?

21 *Ibid.*, p. 1244.

22 AUGUSTE VERDEIL, *Histoire du Canton de Vaud*, Lausanne, 1849, 3 vol.

23 *Op. cit.*, t. 1, p. 443-444.

24 *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, t. 4 : « L'Histoire vaudoise », Lausanne, 1974.

25 LUCIENNE HUBLER, *Histoire du Pays de Vaud*, Lausanne, 1991.

26 PAUL MAILLEFER, *Histoire du Canton de Vaud*, Lausanne, 1903.

entre « ombre et lumière » de l'Ancien Régime ne suffira cependant pas à nuancer les idées précédemment reçues : le ciment politico-social avait pris et... bien pris ! Il est vrai que, dans l'intervalle, les Vaudois se sont rassemblés autour du major Davel, que Juste Olivier — toujours lui — popularise en 1842 pour en faire un héros de la résistance à Berne, autrement dit de la patrie.²⁷ Le mythe est créé à point nommé et la part de surnaturel, qui entoure le personnage historique, participera pour beaucoup à sa permanence. Davel, officier estimé de l'armée bernoise, se serait donc acquitté, d'abord et avant tout, d'une mission divine, laquelle lui aurait commandé, en 1723, de dénoncer l'iniquité de Berne et d'exhorter Lausanne et les villes du pays de Vaud à s'affranchir d'une souveraineté pernicieuse.²⁸ Peut-être,... mais le bras vengeur de Dieu mis à part, il exprime bel et bien dans son manifeste les rancœurs et les ambitions secrètes des élites urbaines. Champion exalté de la cause bourgeoise avant l'heure, il est rejeté par les siens et condamné à mort pour « crime de lèse majesté ».²⁹ Aussi, au siècle suivant, sa réhabilitation sert-elle en bonne logique les desseins de l'État et de l'Église, qui récupèrent à leur profit respectif le martyr et le mystique. Il ne leur restera plus qu'à convaincre le peuple que Davel a sacrifié sa vie pour lui, pour sa liberté et pour sa patrie. Comme le culte du héros passe inévitablement par sa représentation, le gouvernement vaudois chargera en 1850 le peintre Charles Gleyre de figurer l'exécution du major et confiera en 1898 au sculpteur Maurice Reymond la réalisation d'un monument à sa gloire.

Les stéréotypes forgés au XIX^e siècle sont sans conteste unificateurs ; en revanche, leur persistance subordonnera longtemps la connaissance historique à la force des convictions. Quoiqu'il en soit, le patriotisme vaudois perdra peu à peu de sa spécificité pour se fondre dans le nationalisme suisse. De Paul Maillefer à Charles Gilliard, les travaux des historiens contribuent à cette évolution idéologique, mais la nomination, en 1939, d'un Vaudois à la tête des armées la fait aboutir : le général Guisan relègue le major Davel au second plan !

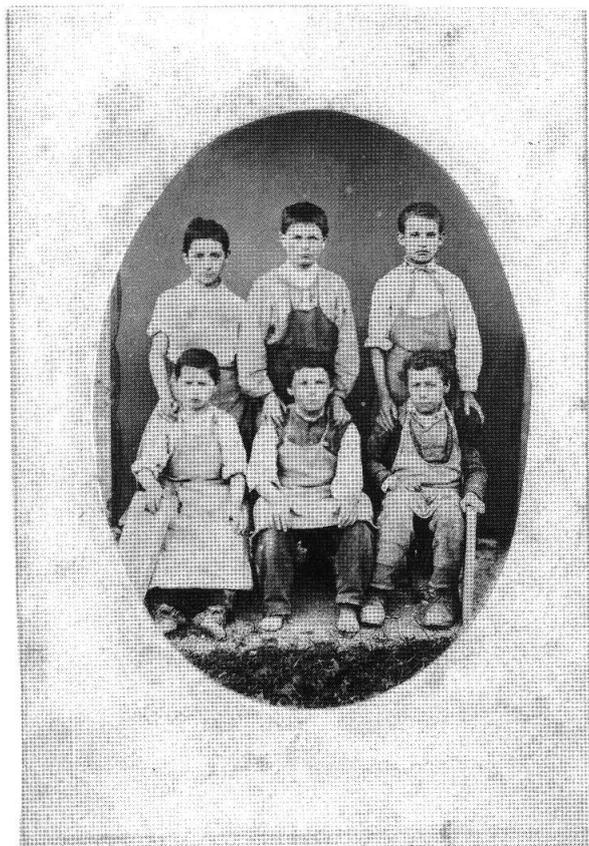
A titre de curiosité, la Ligue vaudoise — « mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud » — s'emploie dès 1931 à défendre l'identité cantonale contre toute contamination fédérale. Par la voix de *La Nation*, son organe de presse, elle s'acharne avec une belle constance à prouver l'existence d'une *Patria Vuaudi* au moins millénaire, en regardant systématiquement le passé au travers du prisme des valeurs contemporaines. La démarche, celle de Juste Olivier — le maître à penser —, n'a jamais varié ! En outre, l'exégèse des citations puisées dans la littérature laisse pantois. Entre autres exemples, Eugène Rambert est cité en 1936 « pour les vérités salutaires qu'il formule en dépit de son libéralisme » :

27 Dans sa remarquable « Étude historiographique et archivistique des documents de l'affaire Davel » (*RHV*, 1989, p. 21-56), GILBERT COUTAZ souligne à raison qu'« il est faux de prétendre que Davel fut oublié ou ignoré au XVIII^e siècle » ; toutefois, s'il n'insiste guère sur le caractère élitaire et confidentiel du souvenir, il concède que « le nom de Davel n'était pas suffisamment répandu et intériorisé pour servir de caution à la

Révolution vaudoise » (p. 51).

28 Sur Davel, l'homme de foi, cf. l'essai novateur de FRANÇOIS DE CAPITANI, « Le major Davel », in FRANÇOIS FLOUCK et al. (éd.), *De l'Ours à la Cocarde*, op. cit., p. 229-230.

29 AVL, Chavannes, D 79, f° 247.



Les enfants de la patrie au XIX^e siècle : graines populaires (gosses-ouvriers, fin des années 1860) et souches de notables (promotion 1864 de l'École spéciale, ancêtre de l'EPUL, EPFL)
Photographies anonymes (Musée historique de Lausanne)

Le Canton de Vaud a inscrit sur son drapeau cette devise bien connue : Liberté et Patrie. Elle est simple, grande, belle. Peut-être serait-elle plus belle encore si on la retournait. Au moins serait-elle plus juste. La patrie d'abord, ensuite la liberté : tel est l'ordre naturel et logique. [...] La condition normale est que l'homme appartient à un pays et lui consacre une part de son activité. Avant que les Vaudois eussent leur devise, quand ils n'étaient encore que les sujets de Berne, ils avaient déjà une patrie, et le Pays de Vaud n'était pas beaucoup moins cher à nos pères que le Canton de Vaud ne l'est à leurs enfants.³⁰

Le rédacteur, particulièrement inspiré, en donne une interprétation qui, en référence au contexte de l'époque, fait frémir : « Cela signifie que la liberté abstraite des démocrates est une illusion révolutionnaire qui détruit la patrie. Il n'y a que des libertés qualifiées et conditionnées par l'ordre national ».³¹ Sans doute y a-t-il prescription... Dans un autre genre, celui du « Bicentenaire de 2003 vu par la Ligue vaudoise », le maniement de la citation tient toujours de la haute voltige : « Comme l'a dit si bien Ramuz, Vaud est un vrai pays, et pas seulement un canton. Et si, pour une fois, nous osions nous montrer fiers d'être Vaudois... ».³² Qui voudrait persifler suggérerait que les accords bilatéraux entre Berne et l'Europe soient renégociés à Moudon, l'ancien siège du bailli savoyard considéré comme la capitale naturelle du pseudo-pays. Qu'importe d'ailleurs, un tel cantonalisme étriqué et stérile confine à l'autisme !

En marge des passions idéologiques et des enjeux politiques, les valeurs identitaires du petit peuple, des gens simples des campagnes et des villes, n'ont-elles pas durablement résidé dans des règles de vie quotidienne ou, pour mieux dire, dans la morale protestante ? L'œuvre du paysan romancier Urbain Olivier (frère cadet de Juste), dont le succès populaire ne se démentira pas jusqu'à la fin des années 1950, tendrait, si besoin est, à le confirmer.³³ Par exemple, la préface à *L'Ouvrier*, paru en 1866, exploite comme ailleurs le vécu des couches les plus modestes de la population pour l'édification du lecteur :

Il s'agit ici d'un ouvrier comme il en existe peu parmi nous, mais dont l'exemple pourrait être utile aux jeunes cultivateurs. L'idéal, d'ailleurs, n'a-t-il pas son charme aussi, même dans les conditions inférieures de la vie ? Tout homme est appelé au travail : le souverain sur son trône, aussi bien que l'humble mineur courbé dans les entrailles de la terre. Les uns se fatiguent dans le silence du cabinet, les autres dans les salles d'étude où se réunit la jeunesse. Il en est dont toute l'activité se résume dans la souffrance. Après le repos de la nuit, d'autres attendent chaque matin une lutte nouvelle. — Les fabriques, les ateliers, les chantiers des grandes villes, les chemins de fer, occupent des millions d'ouvriers. La mer avec ses navires, les États avec leurs armées, en emploient aussi des millions. Dans cette circonscription universelle, le mieux partagé de tous est peut-être celui qui cultive son champ. Il est plus libre et ne s'enfièvre pas. En parlant du laboureur, le sage dit qu'il sera rassasié de pain. Son sommeil est d'autant plus doux que sa journée a été plus active. Mais nous savons bien, [...] que l'homme

30 EUGÈNE RAMBERT, *Études historiques et nationales*, Lausanne, 1889, p. 4-5.

31 *La Nation*, n° 63, mars 1936, p. 2.

32 *Lausanne-Cités*, 30 janvier 2003, p. 3.

33 ANDRÉ LASSERRE et FRANÇOISE CHATELAIN ont démontré la richesse documentaire des trente-cinq romans d'Urbain Olivier dans *La Vie villageoise dans la région de Nyon au XIX^e siècle*, Lausanne, 1988.

vraiment heureux ici-bas, est celui qui s'applique de tout son cœur à faire la volonté de Dieu, quelle que soit l'œuvre placée devant lui.³⁴

Un morceau d'anthologie !³⁵ Tout y est, le travail salvateur, la terre nourricière, le devoir, le mérite et la piété. D'un récit à l'autre, les mêmes thèmes sont repris et appellent inlassablement la jeunesse à l'humilité, à la droiture et à la simplicité :

Les jeunes filles [sont incitées] à être modestes, simples dans leur toilette, soignées quant à la propreté de leurs vêtements et de toute leur personne. Les jeunes hommes sont invités à la modération, à la tempérance, à fuir les mauvais exemples et les cabarets, à devenir pieux et sages. [...] La vanité et l'orgueil des jeunes gens [se doivent ne jamais être excités], au point de les engager à sortir de leur position, les garçons en épousant des *demoiselles*, et les filles en cherchant à plaire à des *messieurs*.³⁶

Partout, la Providence veille, mais encore convient-il de rester à sa place dans une société articulée entre « gens de bien et gens de rien ». L'ambition est alors suspecte, contraire à l'ordre social et, *ipso facto*, moral ; quand elle ne transforme pas le paysan ou l'ouvrier en « une sorte de demi-monsieur », ³⁷ elle effraie :

Peut-être as-tu été trop ambitieux en laissant ton fils faire des études et se vouer au saint ministère. De cette manière, il est sorti de la position sociale dans laquelle il est né, ce qui est toujours une chose imprudente. Mais enfin, il a réussi, et ses études ne t'ont pas ruiné, comme cela est arrivé à tant d'autres, dont les fils auraient mieux fait de rester paysans, ou chaudronniers comme leurs pères, au lieu de vouloir être des *messieurs*.³⁸

Urbain Olivier — apostat piétiste — prône non pas la résignation, mais la pieuse acceptation de sa condition. Ses litanies auraient probablement heurté les mentalités, si le peuple avait cessé de croire, au sortir de l'Ancien Régime, que « le bonheur vient du dedans, non des choses extérieures. »³⁹

En définitive, le XIX^e siècle vaudois aura consacré l'union des notables, des politiques et des pasteurs, soutenue par les historiens, entretenue par les instituteurs, relayée au besoin par les écrivains et les artistes. Elle s'effritera lentement mais sûrement au cours du XX^e siècle, au fur et à mesure que « le vulgaire [sera de moins en moins] porté à croire que les hommes qui gouvernent sont d'un mérite supérieur » ;⁴⁰ néanmoins, la sainte alliance entre l'État, l'Église et l'École ne s'est-elle pas perpétuée jusqu'en 1998 sous le nom de Département de l'Instruction publique et des Cultes ? Mais il ne s'agit là que d'une médisance, d'un ornement de plume.

34 URBAIN OLIVIER, *L'Ouvrier*, Lausanne, p. 5-6.

35 Si les ouvrages de la même veine sont légion, c'est que les notables ont vocation moralisatrice — une forme de philanthropie. Dans *Le Livre à Lausanne. Cinq siècles d'édition et d'imprimerie, 1493-1993*, Lausanne, 1993, p. 104, SILVIO CORSINI relève en effet que « L'essentiel de la production vaudoise en matière de récits populaires s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la littérature *immorale* (entendez non moralisante), lutte dont Lausanne est, à la fin du XIX^e

siècle, un des foyers les plus actifs : la capitale vaudoise abrita en 1893 un congrès international destiné à promouvoir les *bonnes lectures* ».

36 URBAIN OLIVIER, *Betsy l'Héritière*, Lausanne, 1878, p. 50.

37 *Ibid.*, *L'Ouvrier*, *op. cit.*, p. 10.

38 *Ibid.*, *Le Retour au pays*, Lausanne, 1886, p. 270.

39 *Ibid.*, *Un jeune homme à marier*, Lausanne, 1886, p. 18 et 336-337.

40 JEAN-JACQUES CART, *De la Suisse*, *op. cit.*, p. 139-140.

RIASSUNTO : La Patria,... ma dimmi, che cos'è ?

Istigatrici della Rivoluzione del 1798, le élite cittadine del « Pays sujet de Vaud » hanno saputo appropriarsi delle idee nuove, adattarle alla loro realtà provinciale e sfruttarle, con l'appoggio interessato della Francia, contro il regime bernese. Si sono così emancipate dalla tutela di un patriziato con il quale pretendevano di trattare da pari a pari ; in altre parole, hanno capito e difeso i principi rivoluzionari di libertà e uguaglianza nel proprio interesse, ma a nome del popolo, diventato sin da quel momento l'ostaggio dei loro « Lumi » dal carattere alquanto selettivo.

Usciti dall'Elvetica, i Monod, Muret, Pidou e consorti verranno considerati, una volta imposto l'Atto di Mediazione e creato il Cantone, come i « Padri della Patria », di una patria però astratta per una nazione che stava nascendo. Ma questa riserva non toglie nulla al loro merito personale ; tende solo ad oltrepassare i limiti dell'agiografia convenzionale per avvicinarsi a una certa realtà popolare, ora disprezzata, ora idealizzata, spesso dimenticata.

Passati gli entusiasmi del 1798 e del 1803, la maggioranza della popolazione vodese, vittima della propria incultura politica, si emanciperà solo piuttosto tardi da quell'ancien régime che ha aiutato a rovesciare. Ci vorranno ancora due rivoluzioni (1830 e 1845) perché vengano riconosciute, almeno teoricamente, le sue aspirazioni materiali e egualitarie. Nello stesso tempo, i notabili si impegneranno a radunare i vodesi intorno agli stessi valori identitari che contribuiranno ad attenuare i regionalismi e a ridurre gli antagonismi, sia fra città e campagna, sia fra pianura e montagna. Così un patriottismo del tutto retrospettivo, basato sul processo a Berna e sulla mitizzazione della *Patria Vuaudi* medievale, diventerà a poco a poco il credo di una nazione in cerca di sé e darà una cauzione storica ufficiale al motto cantonale, *Liberté et Patrie*, se non proprio al suo carattere indelebile.

Quale concezione hanno della libertà e della patria, le élite borghesi, quali rapporti mantengono con il popolo, prima, dal 1798 al 1803, poi durante l'Ottocento ? Peraltro, un romanziere popolare come Urbain Olivier (1810-1888) non ci dà, in trentacinque opere, un insieme di testimonianze sulla vita quotidiana del buon popolo vodese subito dopo le rotture rivoluzionarie ? Questi sono i primi interrogativi sui primi passi di un nuovo cantone o, per i vodesi, di una patria di un nuovo genere !

Traduzione : Anne Baudraz